



BARÈME D'HONORAIRES

Immobilière du Parc

SARL au capital de 8.000 € - RCS Créteil B 433 067 741

Siège social : 47 avenue Paul Vaillant Couturier 94400 Vitry-sur-Seine

Tel : 01.47.18.00.00 - E-mail : vitrysurseine@lafort.com

Établissement secondaire : 107 avenue du Colonel Fabien 94400 Vitry-sur-Seine

Tel : 01.47.18.00.90 – E-mail : vitryplateau@lafort.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} décembre 2023

Honoraires de transaction :

(Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Locaux à usage d'habitation ou professionnel

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 70.000 €	7.000 €
Au-delà de 70.000 €	5 % sur la tranche supérieure à 70.000 €

Autres :

	Honoraires TTC
Locaux commerciaux et terrains à bâtir	10 %
Box	2.000 €
Place de parking	1.000 €

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

*Cas particuliers :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 120 € TTC à la charge du vendeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 400 € à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 199 € à la charge du vendeur

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	- (F3 et plus) 20% du loyer Hors Charges - (Studio et F2) 30% du loyer Hors Charges	X
Etablissement d'une liste de biens meubles	100 € TTC (non facturée si fourni par le bailleur)	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	Rédaction du bail : 200 € TTC Etat des lieux : 200 € TTC	Rédaction du bail : 200 € TTC Etat des lieux : 200 € TTC
Bail professionnel	125% HT du loyer mensuel, soit 150% TTC Frais de renouvellement / avenant du bail : 400 € TTC	125% HT du loyer mensuel, soit 150% TTC Frais de renouvellement / avenant du bail : 400 € TTC
Bail commercial	125% HT du loyer mensuel, soit 150% TTC Frais de renouvellement / avenant du bail : 400 € TTC	125% HT du loyer mensuel, soit 150% TTC Frais de renouvellement / avenant du bail : 400 € TTC
Bail stationnement (parking, garage)	250 € TTC	250 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 200 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 300 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 200 € TTC	X

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 120 € TTC à la charge du demandeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de location confié à l'agence).

État des risques et pollution (ERP) : 35 € à la charge du bailleur

Agence Laforêt Vitry-sur-Seine
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

 **PACK
ESSENTIEL**
5% TTC

 **PACK
SÉRÉNITÉ**
7,90% TTC

 **PACK
PREMIUM**
9,90% TTC

Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL 5% TTC	PACK SÉRÉNITÉ 7,90% TTC	PACK PREMIUM 9,90% TTC
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓	✓

Prestations annexes :

		PACK ESSENTIEL 5% TTC	PACK SÉRÉNITÉ 7,90% TTC	PACK PREMIUM 9,90% TTC
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	30 € / an	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	25 € / facture	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3% des travaux	✓	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	70 €	✓	✓	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	70 €	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5% des travaux	5% des travaux	✓	✓
Constitution du dossier type ANAH	200 €	200 €	✓	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	150 €	150 €	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	100 €	100 €	✓	✓
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	200 €	200 €	200 €	200 €
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	200 €	200 €	300 €	300 €

Nos produits d'assurances :

	PACK ESSENTIEL 5% TTC	PACK SÉRÉNITÉ 7,90% TTC	PACK PREMIUM 9,90% TTC
Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	2,10%	2,10%	2,10%

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC